



## Choisissez vos unités d'enseignement

Quel diplôme souhaitez-vous préparer ?  DGC  DSGC  Licence CCA  Master CCA  Certificat de spécialisation

Pour choisir vos unités d'enseignement et leurs tarifs, reportez-vous au catalogue des formations que vous trouverez au bas de la page d'accueil du site de l'Intec : <https://intec.cnam.fr/>

**RAPPEL** : toutes les inscriptions en cours du jour, cours renforcés, cours du soir à Paris doivent être faites en ligne sur le site <https://intec.cnam.fr/> même si elles sont complétées par des UE en cours à distance.

Codes des UE et des modes de formation (DL, DT, SR)	Frais d'inscription
<p><b>Exemple</b> : inscription à l'UE Comptabilité du DGC cours distanciel soirée :</p> <p>TEC   1   1   9     D   S  </p>	Reporter le tarif réduit*
TEC	..... €
<p><b>MONTANT TOTAL À RÉGLER</b> Le règlement est à faire à l'ordre du « régisseur de l'Intec ».</p>	..... €

\* Tarifs pages 10 - 17 - 37 - 38

### Déclaration à lire, à dater et à signer :

Je soussigné(e) Nom . . . . ., Prénom . . . . . déclare avoir pris connaissance du fait que je dispose d'un délai maximum de 10 jours\* à compter de la date de signature de ce dossier d'inscription pour demander, par lettre recommandée AR, l'annulation ou la modification de mon inscription.

Toute inscription à une unité d'enseignement sans attendre les résultats des examens de l'État ou de l'Intec ne pourra, en cas de réussite, faire l'objet d'une demande d'annulation ou de transfert.

Toute modification du mode de formation devra faire l'objet d'une demande écrite avec justificatif pour étude de dossier avant une éventuelle acceptation.

Si vous vous inscrivez après la date de début des cours, vous reconnaissez avoir été prévenu(e) des éventuels inconvénients pédagogiques et en assumer toutes les conséquences comme notamment la perte possible du bénéfice de la bonification liée au contrôle continu.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'admission et accepter les conditions d'accès aux unités d'enseignement (UE) choisies et atteste être titulaire d'un des diplômes/titres permettant de s'inscrire à ce cycle d'études.

Les auditeurs/étudiants étrangers hors Union européenne doivent joindre à ce dossier une copie de leur visa «Étudiant» ou titre de séjour en cours de validité.

\*Ce délai de rétractation ne s'applique pas aux auditeurs ou étudiants ayant bénéficié d'une attestation d'inscription.

Fait à : . . . . . le : . . . . . Signature